Envoyé en préfecture le 15/06/2026
Reçu en préfecture le 15/06/2026
Publié le
ID : 035-213501992-20260605-D328-DE

COMMUNE DE MOUSSE
MAIRIE
35130 MOUSSE

Délibération publiée le 10/06/2026
Transmise en Préfecture le 11/06/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL du 05 Juin 2026

L'an deux mil vingt six, le vendredi 5 Juin à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie de MOUSSÉ, sous la présidence de Mme HUNAULT Sophie, Maire.

Date de la convocation : le 27/05/2026

Nombre de conseillers en exercice : 11
Nombre de membres présents : 8
Nombre de votants : 11

Etaient présents : HUNAULT Sophie (Présidente)- CHEDEMAIL Lucile (2ième adjoint) - LULE Marie-Odile – CHILOU Carine- MESNIL Christopher- BREAL Jean-François- EMERAUD Maëva-CHEVRIER David

Pouvoirs : CADO Thierry (1ier adjoint) pouvoir à CHEVRIER David- DEME Christopher (3ième adjoint) pouvoir à HUNAULT Sophie - AUBERT Tiphaine pouvoir à CHILOU Carine

Secrétaire de séance : EMERAUD Maëva

4- Tarifs de la salle pour 2027

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité,
-décide d'augmenter les tarifs de la salle pour 2027, les nouveaux tarifs se présentent comme suit :

HABITANTS MOUSSE

ANNEE	1/2 Jour vin d'honneur vaisselle comprise	1 Jour Repas avec Cuisine	2ème Jour Repas avec cuisine	3ème Jour Repas avec Cuisine	Réunion concours Bal
2027	120 €	**300 €**	**+ 100 €**	+ 100 €	130 €

Si un jour avant pour préparation : 80 €

HABITANTS EXTERIEURS A MOUSSE

ANNEE	1/2 Jour vin d'honneur vaisselle comprise	1 Jour Repas avec Cuisine	2ème Jour Repas avec cuisine	3ème Jour Repas avec Cuisine	Réunion concours Bal
2027	190 €	**400 €**	**+ 150 €**	+ 150 €	190 €

Si un jour avant pour préparation : 120 €

ASSOCIATION HORS COMMUNE		2027
Réunion, suivi vin d'honneur, collation		130 €
Animation, soirée, repas		200 €

Location Podium	30 €

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **décide de porter la caution pour la location à 3 000€ et ce, à effet immédiat soit le 05/06/2026**
- rappelle les conditions suivantes comme suit :
  Remise des clefs à 16h00 le vendredi
  Si des heures de ménage supplémentaires s'avèrent nécessaires par l'agent communal, l'heure sera facturée 30€

Secrétaire de séance
Maëva EMERAUD

MAIRIE de MOUSSÉ ★ ILLE ET VILAINE ★

Pour extrait conforme
Le Maire,
Sophie HUNAULT